

ABONNEMENT

Par année... \$3.00
Pour six mois... 1.50
Pour quatre mois... 1.00
Edition Hebdomadaire... \$1.00

Administration et Rédaction, 524, Rue Sussex.

LE CANADIAN

"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES

Première insertion, par ligne... 50.00
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.15
Une fois la semaine... 0.08
Avis de Naissance, Mariage ou Décès... 50

LE CANADA

Ottawa, 6 Mai 1886

EXCURSION AU PACIFIQUE

M. Van Horne, le gérant général du Pacifique, a informé M. Tassé, M. P. que la Compagnie avait l'intention d'inviter les membres du Parlement à une grande excursion à Vancouver.

La Compagnie désire vivement que les membres du Parlement puissent juger par eux-mêmes et de la ligne du Pacifique et de la contrée qu'il traverse. L'idée est excellente et tout à fait pratique.

Il est probable que le voyage à la Colombie-Britannique va devenir à la mode. Sir John Macdonald l'entreprend tout le premier après la session. Aussi comptons-nous que son exemple va être suivi par un grand nombre.

La Compagnie du Pacifique a pris des mesures pour rendre ce voyage de 3000 milles aussi agréable que possible. Ses nouveaux wagons-palais sont des chefs-d'œuvre d'élegance, de richesse et de confort.

Le wagon-restaurant est attaché à chaque train, mais il ne traversera pas les Montagnes Rocheuses. Trois superbes hôtels sont en voie de construction au milieu des montagnes, où les voyageurs pourront descendre pour s'y reconforter.

Le trajet de Montréal à Vancouver ne prendra que 90 heures. Autrefois, il fallait des mois pour atteindre le Pacifique, soit en canot, soit à dos de cheval, au prix des plus grands dangers et des plus grandes fatigues.

All aboard for the West!

DEPUTATION

Une députation composée de M. Rochon, maire de Hull, et de MM. les échevins Leduc et Graham est partie pour Québec hier soir par le train de 6 1/2 heures, dans le but d'avoir une entrevue avec le gouverneur et le député du comté, M. Duhamel, au sujet du transfert de la Cour et de la Prison de Aylmer à Hull.

VERCHÈRES

M. Bernard, le candidat libéral, a été élu par plus de cent voix. C'est une majorité un peu plus forte que la majorité libérale ordinaire. Elle peut s'expliquer par l'adhésion d'un certain nombre de conservateurs qui se sont laissés leurser par l'affaire Riel.

Le candidat conservateur, M. Cartier, a fait la lutte bravement, intelligemment. Victime des préjugés du moment, le bon sens populaire triomphera avant longtemps et lui rendra le mandat qu'il méritait à tant de titres.

Sirop d'érable nouveau, 30 la pinte, chez N. A. Savard.

PERSONNEL

L'honorable M. Chapéau n'a pu assister hier à l'assemblée de la Chambre par suite d'une indisposition. Il prend du mieux.

M. l'abbé Labelle est en ville. Il vient demander au gouvernement un aide plus effectif en faveur du chemin projeté de Saint-Jérôme au Désert. Nous ne connaissons guère d'entreprise aussi importante pour la colonisation et qui mérite davantage l'encouragement des autorités.

AU PARLEMENT

En réponse à M. Mackintosh, sir Hector Langevin a déclaré que le gouvernement recherchera les causes des inondations sur la rivière Rideau.

Sir Adolphe Caron a annoncé, hier, que le rapport spécial concernant les opérations militaires dans le Nord-Ouest serait soumis dans une couple de jours, en même temps qu'un état des paiements faits pour telles opérations.

Le Free Press, qui l'autre jour signalait une marche descendante de la majorité du gouvernement dans les Communes, a aujourd'hui, hier, le chiffre de cinquante-six voix de majorité obtenue sur le dernier vote. Mais ce ne serait plus une marche descendante.

L'honorable ministre des finances a déclaré que la dette flottante du Canada était, au premier de mai, de \$14,263,625.

ECHOS DE HULL

Travaux aux Scieries. Les travaux de nuit aux vastes scieries de M. Eddy commencent le 20 courant. Toutes les scieries de la Chaudière sont en pleine activité et la classe ouvrière est dans la jubilation, car il y a du travail pour tous.

Avis important. M. Manseau, épicer, con des rues Philomène et de l'Eglise, Hull, vient de faire des améliorations considérables à son magasin. Le magasin a été agrandi et un assortiment considérable d'épicerie, vins et liqueurs a été importé directement des meilleures maisons d'Europe et du Canada. M. Manseau vendra à des prix très réduits ces marchandises, il défie toute compétition. Grands avantages sont offerts à la classe ouvrière. Une visite est sollicitée.

Chemines Primitives. Nous attirons l'attention des autorités civiques sur le fait que plusieurs cuisines d'éte n'ont pas de cheminées en brique. Un simple tuyau de tôle sort de la couverture et n'a que quelques pouces de diamètre. Il y a là un danger sérieux d'incendie, et c'est le devoir des autorités d'y remédier.

M. Eddy. Notre grand industriel M. E. B. Eddy, sera de retour mercredi prochain de son voyage en Europe.

Accident. M. Louis Vaillancourt, ferblantier, a été victime, ces jours derniers, d'un pénible accident. Il était occupé à conduire une voiture dans laquelle se trouvait un poêle lorsque tout à coup l'une des roues du véhicule ayant passé sur une pierre, M. Vaillancourt perdit l'équilibre et tomba la tête dans la rue. Les témoins de l'accident s'empressèrent d'arrêter le cheval et de retirer M. Vaillancourt de sa position. L'infortuné a reçu nombre de blessures contusionnelles qui le forceront à garder le lit durant plusieurs jours.

Personnel. Le révérend M. E. Rochon, curé de Papineauville, le révérend M. Bérubé curé de l'Original et le révérend M. Agnel, curé de St Thomas d'Alfred, étaient à Hull aujourd'hui.

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

(Séance du Mai.) La séance est ouverte à 3 heures.

Sir Hector LANGEVIN dépose un bill concernant certains travaux sur les eaux navigables. Ce bill est lu pour la première fois. L'honorable M. WHITE en réponse à M. Cameron, dit que sur le nombre des Métis qui ont comparu devant la commission du Nord-Ouest, treize ont admis qu'ils avaient pris part à l'insurrection et deux ont refusé de donner des renseignements à ce sujet.

Sir Hector LANGEVIN en réponse à M. Cameron, dit qu'aucun changement n'a été fait dans les tarifs autorisés du chemin de fer du Pacifique canadien. Sir Adolphe CARON, en réponse à M. Cameron (Montreal) dit qu'il a déposé un rapport spécial concernant les opérations militaires dans le Nord-Ouest sera produit dans une couple de jours.

L'honorable M. McLELLAN, en réponse à une interpellation, dit que pendant le mois d'avril dernier, les recettes imputables au fonds consolidé se sont élevées à \$2,142,022 et les dépenses, à \$2,247,644. Le 1er courant, la dette flottante s'élevait à \$14,203,625; la dette brute à \$21,433,629, et la dette nette à \$295,590,233.

Deux amendements proposés par M. Watson sont rejetés. Les bills suivants sont lus pour la troisième fois: Bill pour constituer en corps politique la Caisse d'épargne scolaire. Bill pour constituer en corps politique la compagnie des vapeurs de Yarmouth. Bill pour modifier et refondre les actes concernant la Chambre de Commerce de Montréal.

SEANCE DU SOIR

Les bills suivants sont lus pour la troisième fois: Bill pour constituer en corps politique la compagnie des vapeurs de Yarmouth. Bill pour modifier et refondre les actes concernant la Chambre de Commerce de Montréal.

Bill pour consolider les pouvoirs d'emprunter que possède la compagnie de prêts immobiliers et d'épargne. Bill concernant la Banque de Yarmouth. Bill pour modifier les Actes concernant la Banque "Canada Bank".

Bill pour constituer en corps politique la compagnie de chemin de fer par tunnel du détroit de Northumberland.

La Chambre se forme en comité afin de prendre en considération le bill pour modifier l'Acte des terres fédérales. L'honorable M. FOSTER propose la seconde lecture du bill pour modifier de nouveaux Actes concernant l'inspection des bateaux à vapeur.

La première clause de ce bill décreta que les certificats de capacité délivrés en vertu de l'Acte de 1882 aux permis examinés et jugés capables d'agir comme mécaniciens, seront à l'avenir délivrés par le ministre de la marine au lieu de l'être par les bureaux des inspecteurs.

Il est décrété aussi qu'on ne servira pas de lampes à pétrole, entre les ponts, sur aucun bateau à vapeur faisant le service des passagers, sur lequel il sera porté du foie ou d'autres matières inflammables, sous peine d'une amende de cent piastres; et il ne sera fait usage d'aucune huile de chaudière qui ne supportera pas l'épreuve de trois cents degrés Fahrenheit sans prendre feu, sur aucun bateau à vapeur.

La motion est adoptée et le bill est approuvé par le comité général de la Chambre.

La Chambre se forme ensuite en comité des subsides. Après avoir adopté quelques articles du budget, le comité leve sa séance et rapporte progressivement.

La séance est levée à 11.45 hrs.

Coincidence. Au moment où défilait le cortège funèbre du regretté major Grant, hier après-midi, rue Rideau, aux accords mélancoliques de la marche particulière aux enterrements militaires, une voiture conduite par deux chevaux et dans laquelle se trouvaient nombre de musiciens, débouchait sur la même rue en faisant retentir l'air de notes joyeuses. Ce contraste frappant de la musique funèbre invitait au recueillement et à la tristesse et de la musique gaie conviait le public au carnaval du Patriote à Roulettes a été remarqué par bon nombre, d'autant plus qu'une seconde voiture contenant cinq personnages vêtus de costumes de mascarade aux couleurs voyantes suivait de très près.

Activité. Les travaux de construction de la nouvelle aile du collège d'Ottawa sont poussés avec vigueur. On y a aussi commencé à construire une chapelle pour les élèves.

LEGISLATURE DE QUEBEC

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Québec 5. La séance est ouverte à trois heures.

Après les affaires de routine, M. OWENS (Argenteuil) reprend le débat sur la question Riel. Il est regrettable, dit-il, qu'on emploie en pure perte un temps aussi précieux dans la discussion d'une question qui n'est nullement du ressort de la législature provinciale.

Cette question a été discutée devant le tribunal le plus compétent, le parlement fédéral, et a été approuvée par une forte majorité, la ligne de conduite suivie par le gouvernement, et, au nombre de ceux qui ont voté en faveur du gouvernement se trouvent les chefs les plus dévoués de la race canadienne-française. (Applaudissements.)

Le parti national n'est, à aucun point de vue, une question nationale. Le soi-disant parti national espère faire croire au pays qu'il a l'appui unanime des Canadiens-français, mais tel n'est pas le cas. Le résultat de la vote démontrera que la majorité des Canadiens-français ne sympathisent pas avec les agitateurs qui s'appellent le parti national. (Applaudissements.)

Les honorables députés de la gauche savent parfaitement, pourtant, que les orangistes comme corps ne se sont point mêlés à l'agitation, et que parmi toutes les loges orangistes, au nombre de 2000 dans le pays, une seule requête ou résolution a été adressée au gouvernement. Ce sont les grises d'Ontario et les rouges de la province de Québec qui ont fait la cause de Riel. Avant que la sentence ne fut prononcée et au cours du procès, les grises d'Ontario accusaient Riel d'être un rebelle et un meurtrier de la pire espèce qui méritait cent fois la mort; en même temps ils accusaient sir John A. Macdonald et le gouvernement fédéral de se faire les instruments serviles des biens de la province de Québec édifiaient pour ce Riel, Riel ne recevrait jamais la punition qu'il méritait.

Les membres du parti national ont adressé des télégrammes menaçants au gouvernement, en ayant soin de les faire publier, accompagnés de réflexions injurieuses, dans les journaux rouges. Ces hommes s'occupaient du sort de Riel? Pas le moins du monde, ils voulaient simplement se servir de son nom pour favoriser les intérêts de leur parti et capter la confiance des électeurs de cette province.

Le parti national verra avant longtemps que les docteurs de cette province ne se montreront guère empressés de donner leur appui à des hommes qui se sont montrés aussi peu loyaux que l'ont fait les orateurs du parti national, lors de la réunion du Champ de Mars, à Montréal, et qu'il ne sera pas facile de leur faire croire que le chef de l'insurrection, que le chef de l'opposition, dans le discours qu'il prononça sur le Champ de Mars, a appelé son chef "frère", a été exécuté injustement. Le chef de l'opposition est même allé plus loin: il a comparé Jésus-Christ à un homme, mais aujourd'hui, pour des fins politiques, il dit que le chef de l'insurrection était fou, et que, pour cette raison, il n'aurait pas dû être exécuté. Laissez donc de côté toute autre considération, je demanderai au chef de l'opposition s'il croit que cette Chambre va se rendre solidaire d'un pareil blasphème.

En terminant, M. Owens dit que si les libéraux s'imaginent que la population d'origine anglaise va supporter tranquillement les insultes des démagogues, ils se trompent.

M. POUPRE (Pontiac) se prononce en faveur de l'amendement du député de Charlevoix. Il est à regretter, dit-il, que le Président de cette Chambre n'ait pas le pouvoir d'empêcher les débats sur cette question Riel qui n'est pas de notre ressort. (Ecoutez! Ecoutez!)

La situation financière de la province, il me semble que chaque député devrait se faire un devoir de ne pas augmenter inutilement les dépenses publiques. Comment les députés libéraux expliqueront-ils à leurs commentateurs pourquoi ils ont ainsi gaspillé les deniers publics en soulevant ces débats inutiles.

Je regrette cette discussion, parce que la considération tout à fait inutile. Si l'on ne démontre que ces résolutions puissent avoir un autre effet que celui de soulever des préjugés de race, je suis prêt à revenir sur la décision que j'ai prise de voter en faveur de l'amendement du député de Charlevoix. (Ecoutez! Ecoutez!)

M. POUPRE, parlant ensuite du procès de Riel, dit que ce procès a été équitable. Le question Riel était du ressort du gouvernement fédéral et la législature provinciale ne peut intervenir dans cette affaire. (Applaudissements.) Il croit que les quelques Canadiens français qui se sont laissés entraîner par les démagogues reviendront à leur allégeance au grand parti conservateur. (Applaudissements.)

M. MARTIN parle dans le même sens que l'orateur précédent. M. CAMERON, député libéral de Huntington, au milieu d'applaudissements, déclare qu'il votera contre M. Mercier sur la question Riel.

L'honorable M. BLANCHET prononce un discours éloquent en faveur du gouvernement. La séance est levée à une heure a.m.

Le Rambler

Le Rambler, bateau passeur entre Ottawa et Hull fait toujours un service régulier et donne ample satisfaction au public. Le Rambler quitte Ottawa pour son premier voyage à six heures le matin. Le second départ a lieu à six heures et quart de Hull, puis à six heures et demie d'Ottawa, sept heures moins quart à huit heures du soir, partant aux demies et aux heures du quai d'Ottawa et aux quarts d'heure de Hull. Après le 15 mai le dernier voyage se fera à huit heures et demi du soir. M. Ladouceur, le capitaine du Rambler, est bien le right man in the right place. Poli, agréable pour tous les passagers, il ne néglige aucun moyen utile pour leur confort et leur sûreté.

PHOTOGRAPHIES SUPERIEURES

Le meilleur est le meilleur. Pittaway & Jarvis. EN CONSEQUENCE, ALLEZ CHEZ PHOTOGRAPHIES SUPERIEURES. Nous donnons la meilleure valeur pour votre argent. Etude: 117 Rue Sparks, Ottawa.

Royal Studio

Photographies Cabinet. 2.00 la douzaine, et elles sont réellement bonnes. Voyez nos Photographies de raquetteurs. Toutes sortes de Photographies exécutées à de. Prix qui conviennent à tous.

ABAT-JOUR

De fantaisie, faits à ordre, au plus court délai. Venez voir nos Curiosités Mécaniques.

Royal Studio

De toutes les parties du Canada. Cadres, Albums, Statues, Ouvrages Japonais.

Société Saint Jean-Baptiste

PAPINEAUVILLE, SOUMISSIONS DEMANDEES.

DU COMITÉ

À partir de ce jour le Comité exécutif de la Société St Jean Baptiste de Papineauville, recevra jusqu'au 10 mai prochain des soumissions pour le permis et le privilège de vendre des rafraichissements et fournir le dîner sur le terrain ou doit avoir lieu la célébration de la fête Nationale à Papineauville le 23 juin prochain 1886.

On s'attend, d'après le nombre de sociétés qui ont accepté l'invitation à ce que 3000 à 4000 personnes au moins prendront part à la démonstration.

Le prix du dîner ne devant point dépasser 25ct.

On peut s'adresser à M. Charles Major; président. Avocat à Hull ou à M. N. Pagé, Secrétaire, à la Vallée d'Ottawa, ou à M. J. H. Kearney, l'autre Secrétaire à Papineauville.

Par ordre, DU COMITÉ

Pour garnir les Maisons.

Nous venons de recevoir un assortiment de TAPIS de BRUXELLES

TAPISSERIE

Voyez-les avant d'acheter. Harris & Campbell, RUE O'CONNOR.

VENANT D'ÊTRE RECUES,

10,000 Pièces de papier peint.

De tous genres et de tous prix.

G. PHILIBERT

PEINTRE. RUE CUMBERLAND, OTTAWA.

CARTES D'AFFAIRES

OTTAWA

M. O. BERTRAND, MODISTE.

Partira de ler de Mai de la rue Clarence pour aller demeurer au coin des rues Water et Dufosse. Elle invite ses nombreuses pratiques de venir l'encourager comme par le passé.

Chaussures.

J'ai maintenant en mains un immense assortiment de chaussures faites à la main. Les pratiques trouveront tout ce qu'elles peuvent désirer en fait de chaussures de printemps et d'été. Bonne qualité, délicate goût et à bon marché.

G. MURPHY, No. 886 côté ouest de la rue Sussex.

T. VEZINA

(Employé pendant 14 ans chez School-bread Rue Sparks) No. 109 rue Rideau, Ottawa.

Se charge de confectionner et poser les tapis de toutes sortes et de toutes grandeurs. Réparera les meubles, et placera toutes espèces d'ornements dans les maisons tel que, Corniches, Rideaux, Poles, etc., etc.

Prix très modérés. Une visite est sollicitée.

T. VEZINA

No. 100 rue Rideau, Ottawa. No. 92, rue Principale, Hull.

LES CHAPEAUX

Yum-Yum

"MIKADO"

Mlle A. McDonald

N'ont pas leur égal. Maison de Modes Parisienne 521 RUE SUSSEX, Quatrième porte de la rue York.

HOTEL RIENDEAU

TENU SUR LE PLAN Européen et Américain, 64 Rue St. Gabriel, Montréal.

Cet Hôtel offre au public voyageur tout le confort désirable. La table est toujours abondamment servie des provisions françaises de premier ordre. Repas à toute heure. On trouvera constamment à cet établissement de première classe, des vins, liqueurs et cigares de choix.

MAGASIN DE GROS.

CHAMPAGNE! VINS RECHERCHES! CIGARES! Un assortiment complet de liqueurs, coisies et cigares, vient d'être reçu au numéro 450, rue Sussex, à l'entrepôt W. O. McKay.

Liqueurs françaises et italiennes, Barton et Gastier, St. Julien, Sauterne, Briscoe Ayala, Chateau-d'ay, J. H. Mumm, Char treuse, Kummel, Bénédicte, Curacao Morasko, Vermouth, Torino, Eau-de-Vie G.H., en fûts et en caisse.

CIGARES de qualités variées, importés et Canadiens. Ordres promptement exécutés, effets livrés à domicile.

W. O. McKay

Propriétaire. Ottawa, 5 Déc. 1884